

SOULTZ-SOUS-FORÊTS
HOHWILLER

ACTUS

360°

#1 - JUILLET 2021



Fête de la musique

**La vie
reprend !**

Contacts utiles

SAMU	15 ou 112
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts	03 88 80 40 40
Pharmacie	03 88 80 40 24
Mairie	03 88 80 40 42
Médiathèque	03 88 80 60 63
La Saline	03 88 80 47 25
Ecole maternelle	03 88 80 48 30
Ecole élémentaire	03 88 07 29 42
Collège de l'Outre-Forêt	03 88 80 43 75
Périscolaire	03 88 07 29 40
RAM	03 88 07 29 41
Centre des finances publiques	03 88 80 40 85
La Poste	36 31
Comcom de l'Outre-Forêt	03 88 05 61 10
Déchetterie	03 88 80 66 54
Syndicat des eaux	03 88 80 41 26

CALENDRIER DE COLLECTE DES POUBELLES

JUILLET	2	7	15	17	21	28	30
AOÛT	4	11	13	18	25	27	
SEPTEMBRE	1	8	10	15	22	24	29
OCTOBRE	6	8	13	20	22	27	
NOVEMBRE	4	6	10	17	19	24	

- Ordures ménagères
- Collecte sélective

#1

Actu'Sh 360°



Restez connectés avec
notre
application mobile

Téléchargeable sur Google Play et l'App Store



Suivez notre page
Facebook !

Ville de Soultz-sous-Forêts/Hohwiller

Prochaine parution novembre 2021

Vous pouvez soumettre vos informations à communication@la-saline.fr avant le 1^{er} octobre, elles seront étudiées par la commission communication.

Directeur de publication Christophe Schimpf, maire

Crédits photos Ville de Soultz-sous-Forêts
Sébastien Frank - Lumières d'Alsace du nord

Impression Modern Graphic

La version numérique du magazine est disponible sur
le site internet de la ville
www.soultzsousforets.fr



Chères habitantes, chers habitants



Une période inédite et particulière arrive enfin à son terme. La situation s'améliore très nettement et nous voyons sans doute, enfin, pointer la lumière au bout du tunnel.

Les boutiques ont pu rouvrir leurs portes. Les bars et les restaurants, après des mois de fermeture, peuvent accueillir à nouveau des clients sur leurs terrasses et en intérieur. Nous leur souhaitons, bien entendu, une belle reprise et de beaux moments pour renouer avec tous ceux qui auront le plaisir de partager un moment convivial. Nos lieux culturels ouvrent enfin et sont en capacité d'accueillir à nouveau du public.

C'est dans cet élan que nous sommes ravis de pouvoir vous présenter cette nouvelle version du bulletin municipal. Elle s'appuie sur les bases des précédents mais avec une évolution de la charte graphique et des thématiques élargies.

En feuilletant les pages vous constaterez que la reprise économique est à l'ordre du jour dans le territoire. Les marques d'intérêt d'entreprises souhaitant s'installer dans notre secteur se multiplient, en particulier à destination des zones de notre localité.

Vous constaterez aussi qu'au niveau communal, des projets d'envergure sont en cours de réalisation. L'espace sportif autour d'un terrain de football synthétique prend forme. La première phase du programme de remplacement de l'éclairage public devrait débuter au second semestre de cette année.

Les lotissements rue Meissacker progressent à bonne vitesse et pourront accueillir de nouveaux habitants dans les prochains mois. Pour Hohwiller, la problématique de prévention des coulées d'eau boueuse devra être résolue avant de pouvoir envisager la finalisation de la dernière tranche du lotissement communal, mais là aussi les dernières nouvelles permettent l'optimisme.

La vie associative, durement impactée, est en phase de reprise. Le spectacle « La traversée du temps » s'annonce comme un événement majeur pour notre commune et pour l'ensemble du « Territoire 1870 ».

Enfin, vous constaterez qu'il va falloir conjuguer cette dynamique avec la réglementation, de plus en plus drastique, concernant les économies du foncier, que ce soit pour l'habitat ou pour le développement économique. La révision du SCOTAN (Schéma de Cohérence Territoriale d'Alsace du Nord), avec une mise en œuvre prévue d'ici 2022, aura un impact significatif sur l'architecture future de notre commune et plus largement du territoire. Une révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera nécessaire pour se conformer à la nouvelle réglementation, ce qui donnera des perspectives différentes au paysage actuel.

Je vous invite à découvrir, parcourir et je l'espère apprécier ce bulletin municipal « nouvelle formule » et vous souhaite un agréable été.

Christophe SCHIMPF,
Maire de SOULTZ-SOUS-FORÊTS.

Sommaire

4 | Brèves de la ville

6 | Événements des derniers mois

8 | Urbanisme et travaux

9 | Hohwiller, dernière tranche du lotissement communal et prévention des coulées de boue

11 | Travaux réalisés et à venir

13 | Vie économique

17 | Budget 2021

20 | Citoyenneté et environnement

22 | Vie scolaire

23 | Actualités culturelles

24 | Du côté des associations

26 | Patrimoine et événements

28 | Portrait d'un citoyen

29 | Lauréats des illuminations

30 | Calendrier des manifestations

31 | Expression des Élus

Fleurissement 2021

La thématique générale du fleurissement 2021 à Soultz-sous-Forêts est l'ambiance 1870. Les couleurs des fleurs et les aménagements vont dans ce sens. Vous trouverez canons et autres panneaux historiques sur les rond-points, dans les parcs et abords ou dans les bac à fleurs.



Travaux rue de Seltz

La Collectivité Européenne d'Alsace a prévu la réfection complète de la bande de roulement rue de Seltz. Ces travaux se dérouleront dans la semaine du 14 juillet et devraient durer 3 à 4 jours. La rue sera fermée à la circulation, mais les riverains pourront accéder à leur propriété. Le SICTEU a effectué un passage caméra pour visualiser l'état des canalisations d'assainissement. Cela permettra des réparations au moment de l'ouverture de la chaussée. L'intersection vers Surbourg restera accessible et n'est pas concernée par les travaux de réfection de voirie.



À NOTER

CCAS : Une attention particulière aux personnes âgées

Le CCAS a continué sa mission durant la période de mesures sanitaires. Pour cette année si particulière, le CCAS s'est recentré sur la prise de contact en téléphonant à toutes les personnes âgées pour leur donner les consignes pour la vaccination. Un lien a pu être tissé avec quelques-unes permettant un suivi plus régulier.

Une adresse mail dédiée a été créée pour permettre un lien direct avec les bénévoles : ccas@soultzsousforets.com.

Le marché solidaire aura lieu cette année en deux temps : une distribution le 28 août et un marché le 9 octobre. La collecte de fruits et légumes aura lieu aux dates suivantes : les 24, 25, 26 août de 15 à 18h devant le jardin solidaire et le 27 août de 16h à 18h au marché hebdomadaire.



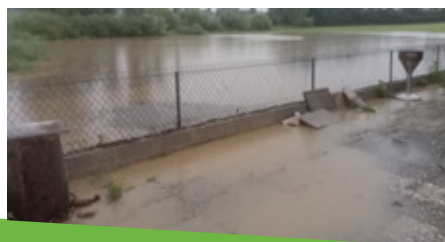
Rond point de Retschwiller

Les travaux de création d'un rond point, par la CEA, au carrefour entre la RD 264 et la RD 170 à Retschwiller auront lieu selon les prévisions du 7 juin 2021 au 13 août 2021. Cela aura un impact sur la circulation car l'axe Hermerswiller-Retschwiller sera entièrement fermé. L'axe Soultz-sous-Forêts - Schoenenbourg restera ouvert à la circulation sauf le dernier jour pour la pose de l'enrobé. La commune participe à hauteur de 21 450 € à ces travaux.

Intempéries

Dans la matinée du jeudi 24 juin 2021, de nombreux concitoyens ont été réveillés par les trombes d'eau qui se sont abattues sur notre commune. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer mais les dégâts ont été conséquents.

Entre inondations de caves et/ou garages, coulées de boues, glissements de terrain, chaussée dégradée, etc,



les désagréments auront été nombreux. Les quantités d'eau qui se sont déversées sur Soultz-sous-Forêts en ce court laps de temps sont un phénomène inédit dans son ampleur. Des réflexions sont en cours afin de trouver des solutions visant à compléter les dispositifs de protection existants et ainsi mieux protéger les secteurs concernés.

Une naissance, un arbre

La commune a choisi d'adhérer au programme «une naissance, un arbre» qui propose aux parents, citoyens de Soultz-sous-Forêts et Hohwiller, de planter un arbre pour la naissance de leur enfant afin d'accompagner cet événement par un acte symbolique et écologique.

La convention établie avec l'Association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt spécifie que tous les parents qui le souhaitent et qui sont en mesure de planter cet arbre dans leur propriété pourront bénéficier de ce programme.

Mémo

Arrivées et départs de la commune : pensez à signaler à votre mairie tout changement de domicile.

Toute arrivée, tout changement d'adresse dans la commune ou tout départ pour une autre commune est à signaler rapidement à la mairie, en fournissant les pièces suivantes : pièce d'identité ou livret de famille, ainsi qu'un justificatif de domicile récent.

Bien que cette démarche ne soit pas obligatoire, cela permettra aux services de la ville de vous proposer l'inscription sur les listes électorales, de faciliter la scolarisation de vos enfants, et de vous donner des informations pratiques.

LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



- + pratique
- + innovante
- + sécurisée

Pont du Seltzbach

Au courant du mois de juillet la rambarde du pont du Seltzbach sera entièrement refaite. La CEA la remplacera par une structure galvanisée plus légère. La mise en couleur est à la charge de la commune.

Du côté de Hohwiller

Maisons fleuries 2020 : 2 lauréats à Hohwiller

La 61^e sélection du concours des maisons fleuries 2020 a eu lieu en Alsace en ce début d'année 2021. Nous avons le plaisir de pouvoir compter 2 lauréats pour notre Commune. Nous adressons nos sincères félicitations à :

- Charpentres Cullmann : 1^{er} prix dans la catégorie « Immeubles industriels et commerciaux »
- Monsieur Wernert Bossert : 3^e prix dans la catégorie « Immeubles collectifs (espaces publics et privés extérieurs) ou appartements ».

Plantations d'arbres fruitiers à Hohwiller

Fin février, une trentaine de personnes ont répondu présentes pour la plantation d'une quarantaine d'arbres fruitiers ainsi que d'une haie dans le cadre du programme européen Lifebiocorridors.

Les bénévoles, accompagnés des conseillers municipaux de Hohwiller, des adjoints au maire Dominique



Stohr et Fabien Acker et du maire Christophe Schimpf, ont mis en place une véritable « allée des fruitiers » qui mène vers le city park. Une autre ligne de fruitiers a été plantée le long du fossé. L'installation sportive a été entourée d'une haie d'essences locales. Cet espace nouvellement structuré donne une ambiance différente et agréable à ce lieu en assurant la transition entre la zone urbanisée et les champs.

Fleurissement 2021

Hohwiller a décliné l'ambiance 1870 par un fleurissement adapté et agrémenté de chapeaux hauts de forme. Le jury national du fleurissement y a été accueilli le mercredi 7 juillet. Le thème de cette année était « Ambiance bourgeoise à Hohwiller ». Croisons les doigts pour le maintien des 4 fleurs.



Rue de Hoffen fermée

Le 7 juillet 2021 dans la soirée, la rue de Hoffen à Hohwiller était exceptionnellement fermée à la circulation, suite à la retransmission sur écran géant de la demi-finale de l'Euro de football.

LES ÉVÉNEMENTS des derniers mois

NOËL

Malgré les conditions particulières et l'interdiction de rassemblements, la commune s'était parée de ses habits de Noël.



S. Frank



TEST PCR

Dans le cadre de l'opération « Ne rester pas dans le doute, faites-vous dépister, casser les chaînes de contamination. », la commune a organisé plusieurs journées de dépistage au Covid-19 à La Saline. Ces dépistages étaient sans rendez-vous, sans ordonnance, gratuit. Pour chacune de ces journées plusieurs dizaines de personnes se sont présentées.



DON DU SANG RECORD

Lors du don du sang organisé le mardi 20 avril à la Saline par l'association Sang pour 100 un record de participation a été battu. Malgré les mesures sanitaires strictes, pas moins de 168 participants se sont présentés à la Saline pour faire don de leur sang.

Les bénévoles n'ont pas chômé pour servir, après le don, les boissons et les quelque 200 pizzas, afin de permettre à tous de reprendre des forces.

Une donneuse a particulièrement pu être honorée d'un petit cadeau suite à son centième don. Merci à tous les participants pour cet élan de solidarité !

MARCHÉ TRIMESTRIEL

Le marché trimestriel s'est désormais bien installé à sa nouvelle adresse place du général De Gaulle. Clients et commerçants ont pu prendre leurs marques et font vivre ce nouvel emplacement.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

La commémoration du 8 mai 1945, synonyme de la fin des combats en Europe, s'est tenue une fois de plus en mode restreint à Soultz-sous-Forêts. Cette situation particulière ne pouvait réunir le public, l'accompagnement musical, les représentants des associations, les écoles, les troupes, les porte-drapeaux et les élus habituellement présents. Seules quelques personnes ont accompagné le maire, Christophe SCHIMPF, devant le monument aux morts pour témoigner de notre implication en cette journée commémorative.





ÉLECTIONS DU 20 ET 27 JUIN 2021

Les élections régionales et départementales ont eu lieu les 20 et 27 juin 2021. Ce double scrutin a engendré une mise en place spécifique. Ainsi, 4 bureaux de vote ont été mis en place à la Saline et 2 autres à la mairie de Hohwiller. Cette organisation a nécessité la participation de près d'une centaine de personnes. Un grand merci à tous les bénévoles et agents de la commune qui se sont mobilisés pour permettre la bonne tenue de ses élections.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Ce 21 juin, jour officiel de la fête de la musique, a permis une première manifestation d'envergure dans notre commune. Divers chanteurs et groupes ont enchaîné de belles prestations sur scène, très heureux de pouvoir retrouver enfin le public. Ce dernier, venant en nombre (certainement une des fêtes de la musique les plus fréquentées de ces dernières années) a pu apprécier les prestations musicales.



POUR NOS AÎNÉS

Comme de coutume, la commune aurait souhaité offrir le traditionnel repas aux aînés en ce début d'année, mais la situation sanitaire liée à la crise du covid a modifié les habitudes.

En remplacement, les aînés de notre commune de Soultz-sous-Forêts - Hohwiller se sont vus offrir une petite attention. En effet, pendant le week-end prolongé de Pâques, c'est tout le conseil municipal qui a officié pour en assurer la distribution.

Ce sont ainsi 450 personnes, nées en 1955 et avant, qui se sont vues remettre un petit présent.

L'Ehpad, qui compte une soixantaine de personnes a, quant à lui, bénéficié d'un grand panier garni pour l'ensemble de ses résidents.



UN MARCHÉ HEBDO ANIMÉ

Ce vendredi 25 juin 2021, les clients du marché hebdomadaire ont pu profiter d'un concert de l'école musique. Les douces notes et mélodies ont accompagné les emplettes et suscité les applaudissements des passants.



S. Frank



ESPACE SPORTIF

Les travaux d'aménagement du nouvel espace sportif comprenant un terrain de football synthétique, deux pistes d'athlétisme de 80 m, une aire de saut en longueur et de lancer de poids sont en cours.

La première phase consistait en la préparation du sol avec tout d'abord l'évacuation de 20 cm de terre végétale puis la préparation de la plateforme d'accueil du terrain synthétique par la technique de chaulage. L'étape suivante était constituée par la mise en conformité de l'assainissement et du drainage. S'en suivront les travaux d'installation des pare-ballons et de la main courante. La surface de jeu et les revêtements de la piste d'athlétisme comme de l'aire de lancer de poids seront les derniers éléments à être mis en place.

En ce qui concerne l'éclairage, les socles en béton qui accueilleront les mâts ont été mis en place en même temps que la préparation du sol.

Les réunions de chantier régulières permettent une bonne coordination entre les différentes entreprises.

Pour le moment l'ensemble des travaux suit fidèlement le calendrier établi avec une réception prévue pour le début du mois d'août.

Lors des différents échanges avec les entreprises qui interviennent sur le chantier, un sujet récurrent est abordé : la difficulté d'approvisionnement du matériel. Quelque soit le domaine d'activité, la problématique reste la même. Pour le chantier qui nous concerne, il s'avère que les commandes ont été passées juste avant les pénuries et permettent ainsi le bon avancement de l'ensemble et aussi le maintien des coûts comme initialement prévu dans les appels d'offre. Les mâts d'éclairage ont un délai d'acheminement moyen de 8 semaines, mais nous avons pu bénéficier des 4 derniers en stock et ainsi éviter cette longue attente.

■ En ce qui concerne la partie financière, voici le récapitulatif des investissements :

Lot	Titulaire	Montant marché HT €	Montant marché TTC €
01 - plateformes football / couloirs athlétisme / aire de lancer	"PONTIGGIA KRETZ (ST)"	359 392,00	431 270,40
02 - Terrain de football	FIELDTURF TARKET	358 497,76	430 197,31
03 - Clôture / main courante / pare-ballons	SNEE	106 510,00	127 812,00
		824 399,76	989 279,71
Autres frais			
Maître d'œuvre	SODEREF	11 800,00	14 160,00
Mission SPS	QUALICONSULT	1 330,00	1 596,00
Étude topographique	LABO SPORT	3 410,00	4 092,00
Publications	EBRAS MEDIA	1 016,80	1 220,16
		17 556,80	21 068,16
	TOTAL	841 956,56	1 010 347,87

Différentes demandes de subventions ont été réalisées par la commune. La Collectivité Européenne d'Alsace (encore sous l'égide du CD67) a d'ores et déjà validé le plafond de 100 000 € qui peut nous être accordé. Les autres demandes qui se déclinent comme suit sont encore en cours d'instruction :

- 30 % auprès de l'État pour une dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR)
- 20 % auprès de l'Agence Nationale du Sport
- 10 % auprès de la Région
- la Fédération Française de Football a également été sollicitée

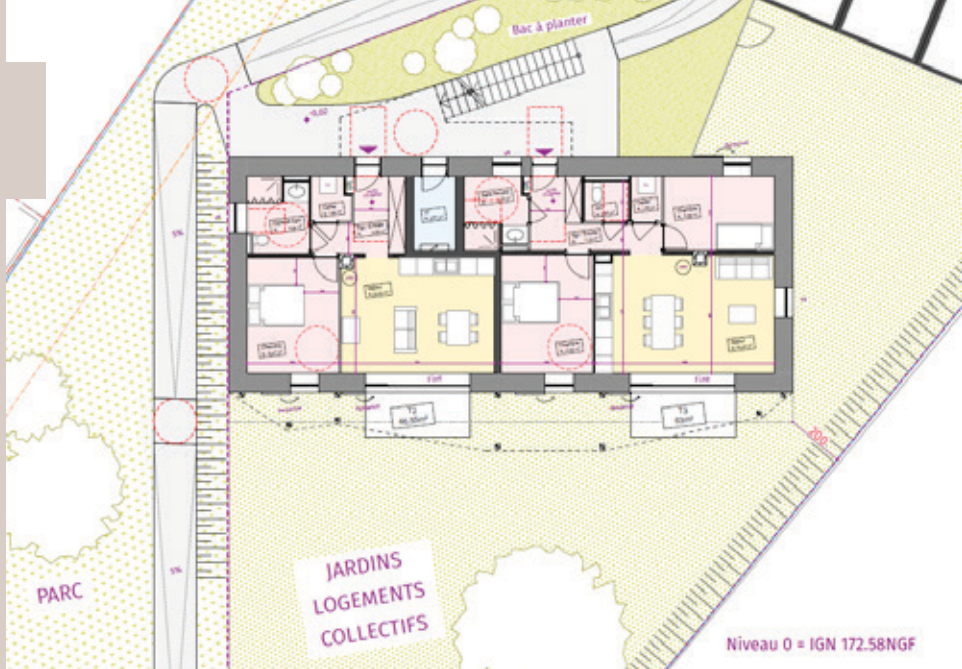
L'estimation d'occupation de cette nouvelle structure confirme de nombreuses heures d'utilisations quotidiennes tout au long de la semaine. Cet espace sera notamment occupé par deux associations agréées qui sont le Football Club de Soultz/Kutzenhausen et les Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Outre-Forêt. Deux autres utilisateurs auront la priorité pour ce nouvel outil : les écoles (maternelle et élémentaire pour les cours d'EPS et les rencontres inter écoles, notamment pour le pentathlon) et le collège (cours EPS, UNSS, section football en cours de création).

Le FCSK fera ses entraînements et ses matchs avec ses différentes équipes (jeunes, seniors, vétérans et très prochainement féminines). Les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) utiliseront la structure pour les entraînements et l'organisation de compétitions régionales.

ÉCOQUARTIER

L'écoquartier, longtemps en dormance, est en train de reprendre une vraie vitalité.

La partie habitat collectif se rapproche de plus en plus de la finalisation du projet. Alsace Habitat, après avoir obtenu des financements du département et de la région, a proposé un plan et une implantation qui ont été validés par le conseil municipal. Le bâtiment sera optimisé au niveau énergétique et sera composé de 4 logements (2 T2 et 2 T3). L'ensemble s'adaptera à la configuration du terrain pour s'inscrire au mieux dans son environnement.



La hauteur totale n'excédera pas 8 mètres. La partie du terrain qui reste en propriété communale sera aménagée en espace vert et de rencontre. Les quatre autres terrains réservés à du logement individuel suscitent également l'intérêt. Divers particuliers se sont renseignés quant à la réglementation et au coût du terrain. Pour rappel, le prix de l'are a été fixé à 12 500 € TTC. Les retours actuels ont confirmé une proposition d'achat et les autres terrains sont régulièrement visités. Sans nul doute, l'ensemble de l'écoquartier devrait trouver preneur dans les prochains mois. Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous adresser à la mairie qui pourra vous donner toutes les précisions nécessaires.

HOHWILLER

DERNIÈRE TRANCHE DU LOTISSEMENT COMMUNAL ET PRÉVENTION DES COULÉES DE BOUE

Les diverses études, plans et échanges avec les représentants locaux, au cours de ce 1^{er} semestre 2021, avaient permis de valider le plan d'implantation de la dernière tranche du lotissement communal à Hohwiller (prolongement de la rue de Betschdorf).

L'ensemble des paramètres avait été épiluché pour aboutir à un résultat qui faisait consensus.

Le conseil municipal a validé la proposition pour débuter les démarches devant aboutir au permis d'aménager et par la suite démarrer la mise en vente des terrains. L'évolution de ce dossier a très vite mis en évidence la problématique récurrente de la zone d'implantation, à savoir le ruissellement d'eau et les potentielles coulées de boue associées.



Le 8 juin 2021 ont été réunis en mairie de Soultz-sous-Forêts tous les acteurs concernés par ce projet (le SDEA, la DDT, la police de l'eau et les représentants de la commune et de la Communauté de communes). Les études initiales avaient proposé la mise en place de deux structures de prévention contre les coulées de boue : un fossé à redents à l'est et un ouvrage de rétention au sud. Suite à l'évolution de la réglementation en 2018, il a été acté que la partie « fossé à redents » est de compétence communale et ne nécessite plus d'études complémentaires pour poursuivre les démarches administratives et débuter les travaux.

URBANISME

et travaux

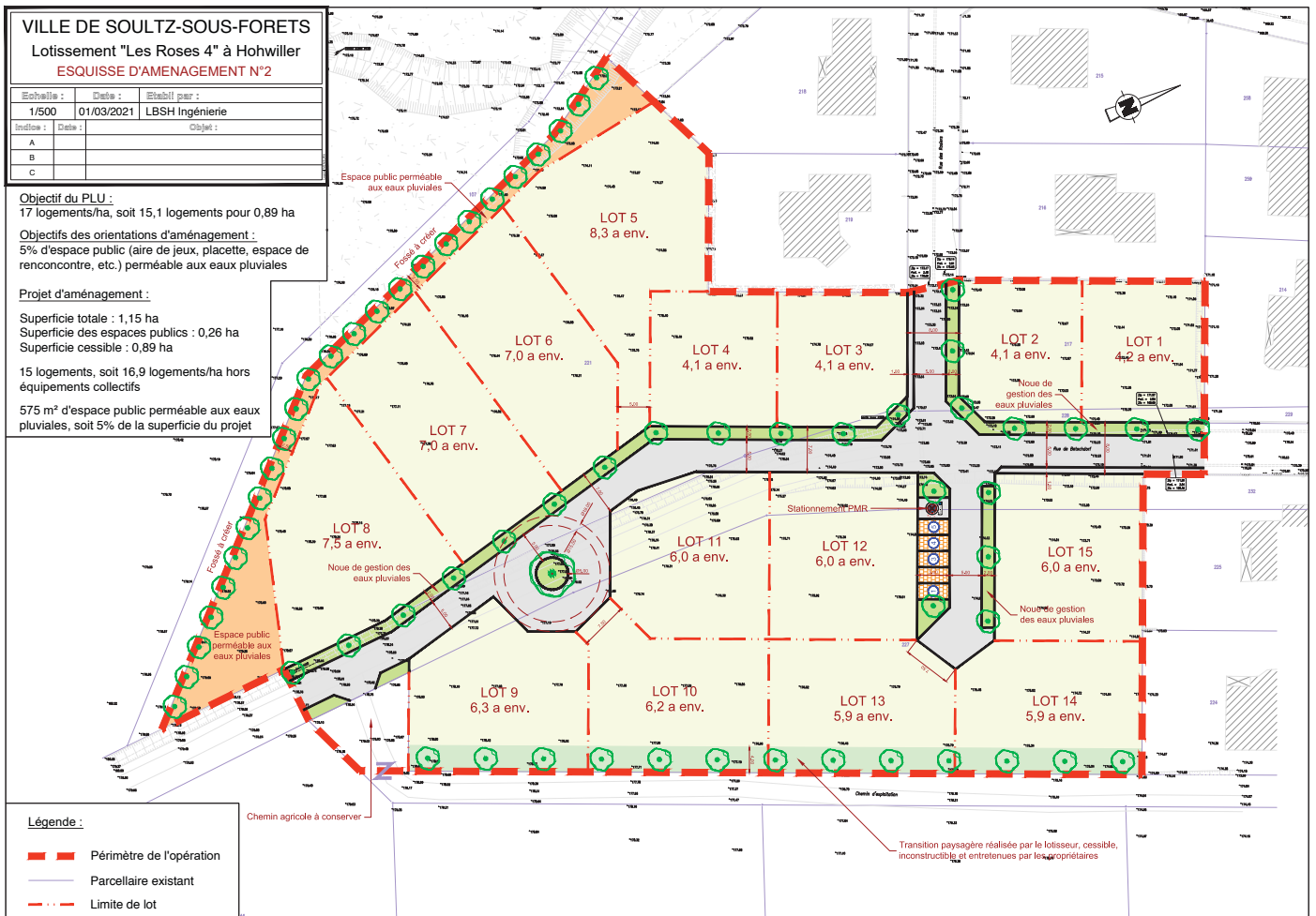


La partie « ouvrage de rétention » de 3 100 m³ est de compétence intercommunale et nécessite des investigations plus poussées comme l'indique le compte-rendu technique de la situation par le SDEA : « La commune vérifiera que les opérations de coulées de boue nécessitent aucun dossier réglementaire (surface plan d'eau + espèces). Suite à cela, la commune pourra procéder à un recrutement de maître d'œuvre puis d'entreprise pour la réalisation des travaux. Une fois les travaux de coulées de boue réalisés, la commune pourra viabiliser les terrains prévus pour l'extension du lotissement sur la partie Est. Le SDEA recrutera un prestataire pour la réalisation des investigations faune flore et le montage du dossier d'autorisation environnementale d'ici fin 2021. L'année 2022 sera dédiée aux investigations faune / flore et au montage du dossier réglementaire afin d'envisager un dépôt fin 2022. La durée d'instruction d'un dossier d'autorisation se situe entre 9 et 12 mois, l'arrêté préfectoral pour la réalisation des travaux ne pourra être obtenu avant fin 2023.

En complément, le SDEA déposera une demande d'évaluation au cas par cas auprès de la DREAL pour vérifier que le projet n'est pas soumis à étude d'impact. Le SDEA recrutera également un maître d'œuvre agréé pour la finalisation des études d'incidence pour le volet « loi sur l'eau » (éléments à apporter au dossier d'autorisation), la finalisation du projet (investigation traitement à la chaux des sols) et les phases ACT à AOR.

Il est rappelé que le projet prévoit le réemploi des matériaux du site pour la constitution du remblai de l'ouvrage écrêteur. Suite aux études géotechniques, il a été mis en évidence une forte teneur en eau des sols et donc la nécessité de réaliser les travaux en période estivale et d'un traitement à la chaux en complément. Il sera donc indispensable de prévoir la réalisation des travaux sur une période estivale soit pas avant l'été 2024. »

Suite aux nouvelles réglementations, la mise en conformité complète du site ne permettra pas de finaliser complètement cette tranche de lotissement avant début 2025. Néanmoins, il est envisageable de phaser la mise en vente des lots et permettre un aménagement de quelques terrains bien avant 2025. Ainsi, le fossé à redents pourra être mis en place par la commune d'ici 2022 et donc permettre l'aménagement d'une partie des lots. Des investigations sont en cours pour déterminer quels terrains seraient aménageables dans ces conditions. Selon toute vraisemblance, 7 à 8 d'entre eux pourraient répondre aux critères.



TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

■ Arrêt de bus

Afin de sécuriser et optimiser le transport scolaire vers Hohwiller, un 2^e arrêt de bus a été matérialisé par la commune. Cela évite le demi-tour du bus scolaire avec les enfants à midi et le soir. Cette nouvelle structure est fonctionnelle depuis la fin des congés scolaires d'hiver et les nouvelles habitudes ont été très vite adoptées par les élèves et parents.

Le marquage au sol ainsi que les passages pour piétons ont été adaptés à cette nouvelle mise en place. Ils sont désormais disposés de part et d'autre des deux arrêts de bus.



■ Rue de la Dîme

Les riverains de la rue de la Dîme sont très investis dans l'embellissement de leurs espaces et mobilier urbains. Ils assurent l'entretien de leur petit espace vert et remettent en peinture le banc public en bois dès que nécessaire.

■ Arrosage automatique

La façade de la mairie ainsi que le rond point de la zone d'activité bénéficient dorénavant de l'arrosage automatique. Cela permettra de rationner les quantités d'eau utilisées et répondre de façon plus adaptée aux besoins des végétaux.

■ Îlot SNCF

Un accident de la circulation avait sérieusement endommagé l'îlot fleuri à l'intersection vers Surbourg. Les agents de la commune ont démonté toute la partie abîmée et ont reconstruit l'ensemble de la structure.



■ Réparation de l'affaissement de la voirie devant la mairie

Quelques pavés ont commencé à se desceller sur le parvis de la mairie. L'ensemble a été remis en place pour pouvoir compter sur une structure pérenne.

Ces travaux ont malheureusement engendré un dérèglement du feu tricolore. Ce dernier a pu retrouver son cadencement après quelques jours de réglages.



■ Travaux presbytère

Avant l'arrivée du nouveau pasteur (installation officielle au 1^{er} septembre 2021), la commune a effectué quelques travaux de rénovation au presbytère protestant. Toutes les peintures intérieures ont été refaites.

Les sols en moquette ont été remplacés par du parquet. L'ensemble des sanitaires a été rénové. Une isolation a été rajoutée dans les pièces où cela s'est avéré nécessaire.

L'ensemble de ces travaux s'élève à un montant de 52 471,36€ TTC.

L'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL) soutient cette rénovation par un subventionnement conditionné (30 % pour les travaux d'isolation / d'améliorations énergétiques et 10 % pour le reste des travaux). Le conseil presbytéral a validé la prise en charge de l'installation d'une cuisine équipée pour une valeur de 4 800€.



■ Travaux à la Saline

Au début de l'été, quelques interventions spécifiques sont prévues à la Saline.

D'une part des travaux d'étanchéité au niveau du toit et d'autre part la réfection du sol de la cuisine avec un petit réaménagement.



■ Finalisation du muret et du garde corps à la Maison des Associations



■ Passage en LED de l'éclairage public

A partir du mois de septembre 2021 débiteront les travaux de remplacement de l'éclairage public.



Une première tranche sera finalisée pour la fin de l'année et concernera essentiellement les rues du centre-ville. Dès le début de 2022, ce sera le tour de la rue des échevins de faire peau neuve tant au niveau de l'éclairage public que de l'enrobé de la rue. Pour rappel, les futurs travaux de cette transition vers l'économie d'énergie publique se fera selon un plan pluriannuel établi par ES qui a défini les axes prioritaires selon la vétusté des infrastructures. L'ensemble des luminaires de la commune sera donc remplacé dans les prochaines années en suivant la progressivité proposée.

Il est à noter que la demande de subventions de la commune auprès de l'État a été validée il y a quelques semaines. Ainsi, une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à hauteur de 30 % de l'investissement nous a été accordée pour cette première phase de travaux.

Désignation des travaux en phase 1 (2021) et phase 2 (2022) :

Année	Type de Tranche	Désignation	Montant HT
2021	Base	DQE EP Rue du Doc Deutsch, S3	38 275.21 €
2021	Base	DQE EP Lanterne de style	63 959.27 €
2021	Base	DQE EP Rue du Doc Deutsch, S4	53 506.55 €
2022	Base	Rue des Échevins	36 669.28 €
	Optionnelle	DQE EP Rue du Doc Deutsch Hors agglomération	20 520.56 €
TOTAL HT			192 410.31 €
TVA 20 %			38 482.06 €
TOTAL TTC			230 892.38 €



SOULTZ-SOUS-FORÊTS, UN DES FACTEURS-CLÉS DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Après la longue crise sanitaire que nous venons de vivre, et qui n'est pas encore entièrement jugulée, l'économie est aujourd'hui en pleine reprise. Le territoire de la communauté de communes de l'Outre-Forêt, s'appuyant sur sa stratégie de pôle d'équilibre entre Haguenau et Wissembourg, est bien placé pour bénéficier pleinement de cette dynamique.

Notre communauté de communes dispose, par ailleurs, de deux avantages concurrentiels très importants : la situation géographique, au cœur de l'Alsace du Nord, à équidistance entre Strasbourg et Karlsruhe, et la géothermie, qui nous permet de conduire un développement économique en adéquation avec la transition énergétique.

Conséquence : les manifestations d'intérêt des entreprises pour s'implanter dans notre territoire se multiplient, en particulier en direction des zones de Sultz-sous-Forêts.

■ Comment répondre au mieux aux nombreuses demandes d'implantation dans les zones d'activités du territoire ?

LE DEFI DES REGLES D'ECONOMIE DE LA CONSOMMATION FONCIERE

Le défi va résider dans notre capacité à gérer au mieux cet afflux de demandes en tenant compte des nouvelles règles d'économie de la consommation foncière, extrêmement drastiques, qui vont s'appliquer dans le cadre de la révision du SCOTAN, le Schéma de Cohérence Territorial de l'Alsace du Nord.

Il y a d'abord la particularité des deux zones qui ont vocation à développer l'activité économique en s'appuyant sur la géothermie : la zone de Hatten et la zone du Kleiner Wald, autour de la centrale géothermique de Sultz-sous-Forêts. Une particularité qui, au-delà de transition énergétique directe, doit également intégrer la production de lithium dont les premiers essais, à Rittershoffen, ont été très positifs.

Pour notre localité la zone du Kleiner Wald comporte encore un autre intérêt majeur : permettre, enfin, la sortie du Comptoir Agricole du centre-ville. Sur ce point, après bien des péripéties, le dossier est concrètement relancé, avec l'objectif de s'appuyer sur le Comptoir Agricole pour déposer, dans les meilleurs délais, un permis d'aménager en bonne et due forme.

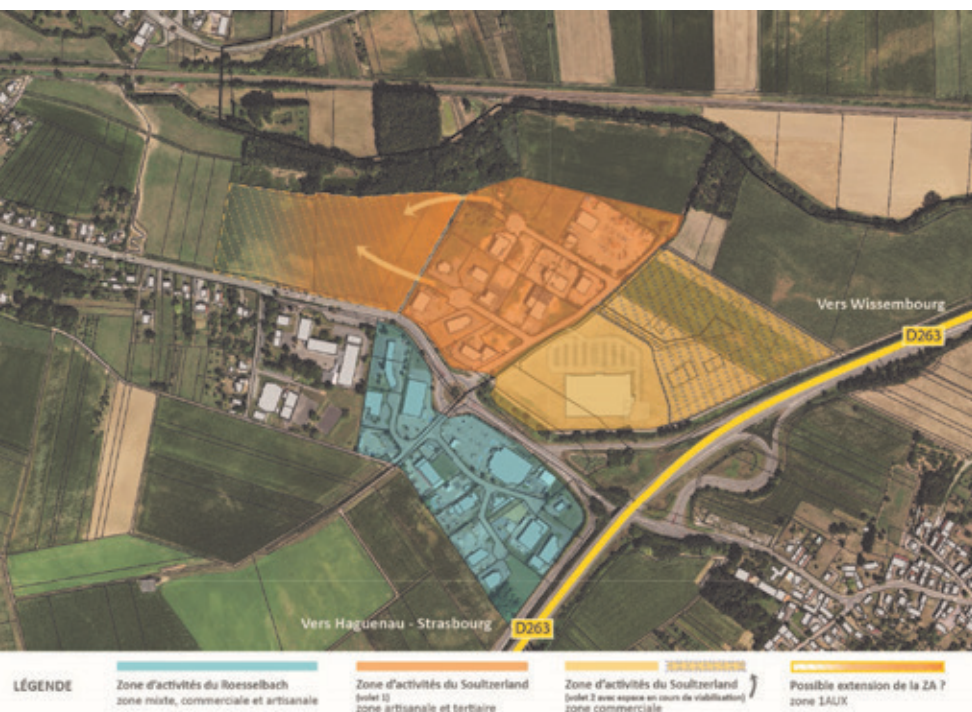
Mais concernant Sultz-sous-Forêts, le défi se pose également à très court terme ! Il est évident que la réimplantation du Leclerc, l'ouverture du Brico, la proche transplantation du magasin Aldi, la création de nouveaux services, ont renforcé de manière déterminante la visibilité de l'ensemble du pôle d'activités. La communauté de communes, en lien étroit avec la municipalité de Sultz-sous-Forêts, travaille à faire en sorte que tous les postulants puissent s'établir dans notre territoire, dans le cadre d'une optimisation maximum de la ressource foncière.

LE REDEPLOIEMENT SUR L'ENSEMBLE DES ZONES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Au moment de la fusion entre le Soultzerland et le Hattgau, la charte de rapprochement avait mis en avant des dominantes par pôle : dominante commerciale, tertiaire et artisanale pour Soultz, dominante artisanale et industrielle pour Betschdorf-Hatten.

La réponse aux demandes d'implantation des entreprises doit se réinscrire dans cette vision et, notamment, intégrer le potentiel qui existe à Betschdorf ou dans des zones de plus petite dimension, mais prévues dans les PLU, comme à Schoenenbourg.

CONCERNANT LES ZONES DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS LA DESTINATION DES DIFFÉRENTS SECTEURS EST CLAIREMENT ÉTABLIE



La zone du Roesselbach est, depuis son origine, une zone mixte, commerciale et artisanale. Elle est aujourd'hui quasiment saturée, à un terrain près. La municipalité de Soultz-sous-Forêts vient d'engager une démarche, avec le propriétaire, pour remettre ce dernier terrain sur le marché !

Du côté de la zone du Soultzerland le premier volet a été conçu comme un espace artisanal et tertiaire. Là aussi cet espace est maintenant saturé.

Reste le deuxième volet de cette zone qui est, sans ambiguïté, à finalité commerciale. La réimplantation du Leclerc a donné le ton ! L'espace au nord du Leclerc, en cours de viabilisation, complètera le dispositif. Mais sur les neuf lots que comporte cet espace, cinq sont déjà engagés dans le processus de vente, et un autre fait l'objet d'une marque d'intérêt très sérieuse. Autant dire que ce deuxième volet est également proche de la saturation.

LA QUESTION D'UNE NOUVELLE EXTENSION DES ZONES DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Face à cette situation, la question d'une nouvelle extension de ce pôle d'activités se pose. Prévue dès l'origine, elle est formalisée, dans le PLU, par la zone 1AUX en face du collège. Cette zone présente d'ailleurs un double intérêt : économique, par la mise à disposition de nouveaux terrains aux entreprises, mais aussi urbanistique, puisqu'elle permet de renforcer la continuité urbaine entre Soultz intra-muros et sa périphérie, mais aussi entre Soultz et Hohwiller.

La question est sur la table. La solution réside notamment dans la capacité des collectivités à dégager des alternatives foncières en faveur de l'agriculteur qui exploite actuellement les parcelles concernées.

■ Le potentiel de la friche AFPA

Dans le contexte d'économie drastique de la consommation foncière les friches constituent un autre levier essentiel, voire incontournable, de l'accueil d'entreprises dans un territoire.

A cet égard la friche de l'AFPA, qui offre une superficie de 3.500 m² utilisables, est considérée comme une opportunité majeure par la Communauté de communes.

UNE RECONVERSION AUTOUR DE CINQ AXES DE TRAVAIL

Une première approche de la stratégie de reconversion de cette friche a été élaborée, en relation avec l'ADIRA, autour de cinq axes de travail. Trois ont déjà été concrètement engagés.

Le premier concerne l'ancien bâtiment d'hébergement. L'objectif est de développer de l'hébergement touristique, Un dossier va être constitué avec l'aide de l'ADT, Alsace Destination Tourisme, pour la recherche d'un investisseur spécifique grâce à une plate-forme nationale dédiée.

Il est vraisemblable que la capacité en nombre de lits devra être étendue, pour un profil d'hébergement convenant à de jeunes, mais aussi à des familles. Cette unité d'hébergement pourra aussi être utilisée par les entreprises qui s'installeront dans le centre d'affaires.

Le deuxième cible la constitution d'une offre en tiers-lieux. La proximité de la gare, et la mise en œuvre d'un cadencement du TER à l'horizon 2024, doit permettre la délocalisation, en mode télétravail, d'un certain nombre de postes de travail d'entreprises strasbourgeoises. La fonction tiers-lieux recouvre, en plus, la mise à disposition de bureaux, à tiers-temps ou à plein-temps, pour des TPE. Un travail avec la Communauté de communes du Kochersberg, qui porte une initiative similaire, nous a amené à évaluer le besoin à 20 postes de travail.



Le troisième vise à abriter de l'activité de formation. Un contact a été initié, à cet effet, avec les services de la Région.

Les deux derniers sont plus spécialement tournés vers l'accueil d'entreprises, que ce soit dans le cadre d'un cluster d'expertises en matière de géothermie profonde, et/ou dans le cadre de la création d'un pôle de référence d'activités tertiaires.

PROCHAINE ETAPE : LA RECHERCHE D'INVESTISSEURS

L'étape suivante consistera, en s'appuyant sur les résultats de ces différentes investigations, à lancer un appel à projet pour rechercher des investisseurs. Une démarche qui suppose que l'Etat nous ait, entre-temps, communiqué les conditions de cession du tènement immobilier. Des conditions de cession qui ne vont pas être indépendantes du degré de dépollution du terrain, sachant que sur une partie du site était implantée une raffinerie jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale !

■ L'attractivité des centres-bourgs

Le renforcement de la vitalité des centres-bourgs est un autre chapitre qui structure le développement économique du territoire.

UNE STRATEGIE EN OEUVRE DEPUIS PLUSIEURS ANNEES

La stratégie est en œuvre depuis plusieurs années. La première étape a consisté à densifier l'offre commerciale dans le territoire, en particulier en non-alimentaire. L'objectif a souvent été rappelé : faire en sorte que notre équipement commercial couvre mieux les besoins des consommateurs afin que nos concitoyens modifient leurs comportements d'achats au profit de la proximité. Cette étape est maintenant largement amorcée avec l'opération Leclerc, l'ouverture du Brico et d'autres implantations encore à venir.

La deuxième étape réside dans la mise en œuvre d'une feuille de route au niveau de chaque centralité pour renforcer l'attractivité des centres-bourgs, Soultz-sous-Forêts et Betschdorf en première ligne, mais aussi Hatten et Surbourg, voire Rittershoffen et Hoffen.

LES QUATRE FACTEURS DE L'ATTRACTIVITE

En effet si le commerce reste un indicateur incontournable de la vie sociale d'une localité, il n'est plus le levier majeur pour développer l'attractivité d'un centre-ville. Aujourd'hui l'attractivité d'un centre-bourg repose sur quatre facteurs : la densité de l'habitat, la force des services non-



marchands, l'emploi en centre-ville, l'identité de la localité. C'est ce que le consultant David Lestoux a rappelé avec force le 31 mai dernier, à La Saline, devant les élus communautaires et les commerçants du territoire, dans le cadre d'un séminaire de lancement de la démarche de dynamisation de nos centres-villes. Une démarche qui va être conduite conjointement par la communauté de communes et la CCI, et qui avait déjà été annoncée dans notre bulletin municipal de novembre 2020.

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'AUTOMNE

Le cabinet de conseil va d'abord s'attacher à établir un diagnostic de chaque centralité, en 25 indicateurs et un tableau de bord, pour situer chacune d'entre-elles vis-à-vis de la grille de lecture évoquée lors du séminaire.

Une restitution est ensuite programmée, par centralité. Elle débouchera sur un atelier de créativité auquel participeront élus, représentants des commerçants et partenaires. Puis le cabinet reprendra la main pour élaborer une feuille de route, qui sera elle-même restituée aux élus et aux représentants des commerçants fin septembre-début octobre.

Chaque commune concernée aura alors matière à établir une stratégie de développement de l'attractivité de son centre-ville.

Concernant la commune de Soultz-sous-Forêts, on peut d'ores et déjà percevoir quelques points forts et aussi des insuffisances de notre centre-bourg. Mais laissons les choses se dérouler et au vu de la feuille de route qui va en résulter, nous serons certainement mieux à même de trancher, sur des bases concrètes, certains dossiers qui posent aujourd'hui question !



LE DÉFI DU COMMERCE DE CENTRE-VILLE : CONJUGUER PROXIMITÉ ET INTERNET

PLUS D'UN TIERS DES COMMERÇANTS ET COMMERÇANTS-ARTISANS BASES DANS LA COMMUNE

Quelles que soient les catégories retenues, et quel que soit le type de recensement, les commerçants-artisans de Soultz-sous-Forêts Hohwiller représentent plus d'un tiers de l'infrastructure commerciale du territoire.

Ainsi l'étude de la CCI portant sur les comportements d'achat, conduite au printemps 2019, avait pris en compte 84 établissements de moins de 300m2, dont 33 installés dans notre commune.

Le diagnostic sur le degré de numérisation du tissu commercial, réalisé par la communauté de communes en novembre 2020, portait, lui, sur 122 acteurs économiques, dont 56 établis dans notre commune.

La plate-forme « Mes commerces en Outre-Forêt », initiée par la communauté de communes pour accroître la visibilité numérique des commerçants, commerçants-artisans, restaurateurs, professionnels de l'automobile, et prestataires de services, recense aujourd'hui 223 acteurs économiques dont 83 exercent leurs activités dans notre localité.

Il s'agit là d'une véritable richesse économique qui irrigue l'ensemble du territoire, et plus particulièrement le pôle commercial de Soultz-sous-Forêts, mais aussi d'une véritable richesse sociale, à condition d'être en capacité de déployer cette dynamique jusqu'au cœur de nos centres-bourgs.

C'est l'objectif clairement affiché par la démarche qui vient d'être initiée avec la CCI. Et compte-tenu du poids que notre commerce représente dans la communauté de communes, notre localité est en première ligne !

L'ENJEU DU NUMERIQUE

Mais au-delà des magasins physiques, au-delà de tout le travail, indispensable, pour favoriser l'attractivité des centres-bourgs, il y a un autre enjeu, complémentaire, pour assurer la vitalité des commerces de centre-ville : la numérisation.

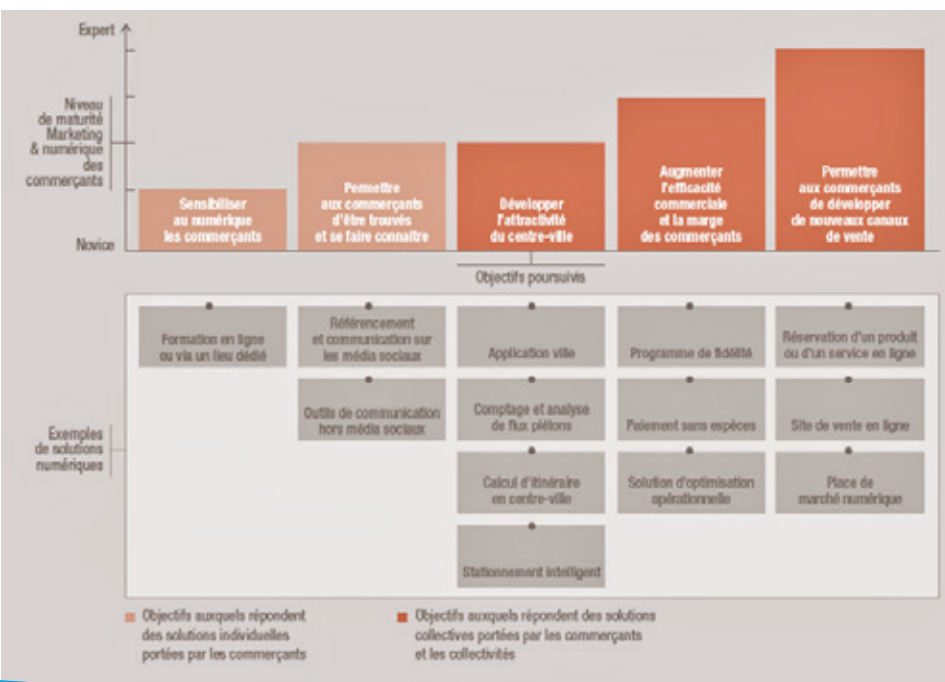
Les périodes de confinement ont remis crûment en lumière la question de la numérisation de l'activité commerciale, de plus en plus complémentaire du commerce physique. L'analyse de la plateforme « Mes commerces en Outre-Forêt » montre que plus de 90% des établissements référencés disposent d'une page Facebook, et près de 60% d'un site internet.

Mais la marche pour être en mesure de commercialiser réellement une partie de l'activité par internet reste souvent élevée, et difficile à franchir pour les petits commerces.

La banque des territoires a formalisé la numérisation des commerces sur une échelle à 5 niveaux. La plateforme « Mes commerces en Outre-Forêt » se situe au niveau 2. En complément des feuilles de route qui vont résulter du processus conduit en association avec la CCI, la communauté de communes va devoir étudier l'opportunité de faire évoluer sa plateforme vers une véritable place de marché permettant aux commerçants, et notamment aux commerçants de centre-ville, d'accéder à de nouveaux canaux de vente pour consolider leur entreprise.

En attendant n'hésitez pas à retrouver nos 83 commerçants, commerçants-artisans, restaurateurs et autres acteurs économiques de Soultz-sous-Forêts Hohwiller, et les 223 établissements de tout le territoire sur

<https://cc-outreforet.fr/annuaire-commerçants-outre-foret/>



Le budget 2021, qui a été voté par le conseil municipal le 12 avril 2021 par 18 voix pour et 5 voix contre, est le 1er budget de la mandature en année pleine. Il marque l'engagement du programme présenté aux électeurs en mars 2020. Les grands projets sont lancés avec d'une part l'espace sportif autour d'un terrain de football synthétique et d'autre part le lancement du passage progressif à la Led pour l'éclairage public.

Cette mise en route a pu se faire malgré un contexte sanitaire difficile. De plus, la réforme de la fiscalité des collectivités avec la baisse des impôts de production et le processus de suppression de la taxe d'habitation, même compensés à l'euro près, a continué à raboter notre autonomie financière. Nos ressources forestières ont également marqué le pas et sont bien moindres que les années passées. Ce contexte général réduit les marges de manœuvre de la commune mais permet néanmoins des investissements conséquents en s'appuyant sur nos ressources mais aussi sur toutes les possibilités de subventionnement disponibles.

Le budget primitif a été voté par le conseil municipal lors de sa séance du 12 avril 2021. Ce budget s'équilibre à 3 224.010,00€ en section de fonctionnement, et à 2 773.702,04€ en section d'investissement. Le résultat prévisionnel est quant à lui estimé en baisse de 7,3% par rapport à 2020, soit un montant de 392 048,00€.

Pour rappel, ce montant correspond à la capacité d'auto-financement pour les projets d'investissement futurs de la commune, qui est susceptible d'être déglacée en 2021. Toutefois, il est important de préciser que cette estimation est le plus souvent en deçà du résultat réel constaté en fin d'exercice, notamment en raison de la prudence qu'impose les règles budgétaires aux collectivités territoriales.

L'EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CORRELEE AUX MESURES SANITAIRES

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été estimées pour 2021 à 2.822.534€, soit une diminution de 1,4% par rapport au budget 2020.

Les charges à caractère général sont en baisse de 7,22% par rapport à 2020, notamment en raison de l'activité réduite de plusieurs services face à la crise sanitaire : le relais culturel La Saline et les manifestations de la ville sont les plus touchés.

Néanmoins, plusieurs opérations de travaux d'entretien et de réparations ont été prévues cette année, ce qui contribue à maintenir les charges à caractère général à un niveau relativement important. Ces opérations concernent notamment la réfection de la voirie et des chemins forestiers (65.000€) ainsi que différents travaux d'entretien sur les bâtiments publics (64.000€). D'autre part, la commune a une nouvelle fois prévu des crédits supplémentaires (10.000€) pour l'achat des fournitures nécessaires au respect des protocoles sanitaires (masques, produits désinfectants, etc.)

S'agissant des charges de personnel, la masse salariale de la commune se stabilise après une année 2020 marquée par l'ouverture du service des cartes nationales d'identités et des passeports et le recrutement d'un agent à temps plein en conséquence. Ainsi, les dépenses de personnel sont estimées au budget 2021 à 1.073.527€, soit une hausse contenue à 0,75%, contre 6% entre 2019 et 2020.

Cette légère augmentation résulte essentiellement de la révision de la durée hebdomadaire de services des agents d'entretien, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole sanitaire, et ce notamment dans nos écoles.

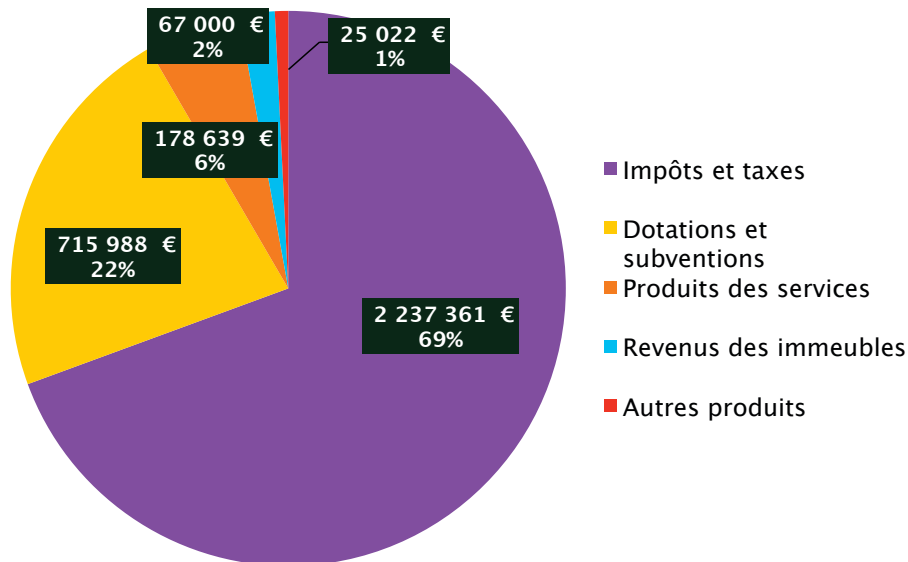
Enfin, les autres charges de gestion courante, qui sont essentiellement composées des contributions aux syndicats de regroupement de communes (environ 50% des crédits alloués à ce chapitre), sont évaluées à la hausse de 2,9%.

Pour cause, **le remboursement des charges relatives au complexe sportif est encore une fois en forte hausse en conséquence d'une répartition en défaveur de la commune liée à la pandémie** et ce malgré la baisse d'activité du gymnase en 2020 (53,7K€ contre 48,9K€ en 2020). En outre, la municipalité a décidé d'ouvrir des crédits supplémentaires au titre des subventions de fonctionnement afin de soutenir les associations les plus impactées par les mesures sanitaires en 2020. Concernant les contributions syndicales, elles sont en augmentation après une diminution des appels à contribution l'an dernier. Toutefois, en raison de différés dans les paiements au SICTEU entre 2019 et 2020, cette hausse ne se traduit pas dans le budget.

LES CONSEQUENCES DE LA REFORME FISCALE ET DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les crédits inscrits en recettes réelles de fonctionnement constituent un total de 3.224.010€. Comparé au budget 2020 (3.338.614€), la baisse est de l'ordre de 3,4%. Nous pouvons constater une nouvelle fois un rythme de diminution des produits plus soutenu que ne l'est celui des dépenses, ce qui permet d'expliquer la baisse du résultat prévisionnel.

Recettes de fonctionnement par nature



La cause première de la baisse de nos ressources réside dans l'effondrement des produits des services locaux attendus en 2021 (178.639€, soit -34% par rapport à 2020, et -42,7% par rapport à 2019). En effet, la crise sanitaire impacte fortement les services culturels, et notamment le relais culturel fermé au public depuis octobre 2020 mais également les locations professionnelles au sein de notre hôtel d'entreprises. Ainsi, la perte, rapportée à une année « classique » peut être estimée à 60.000€.

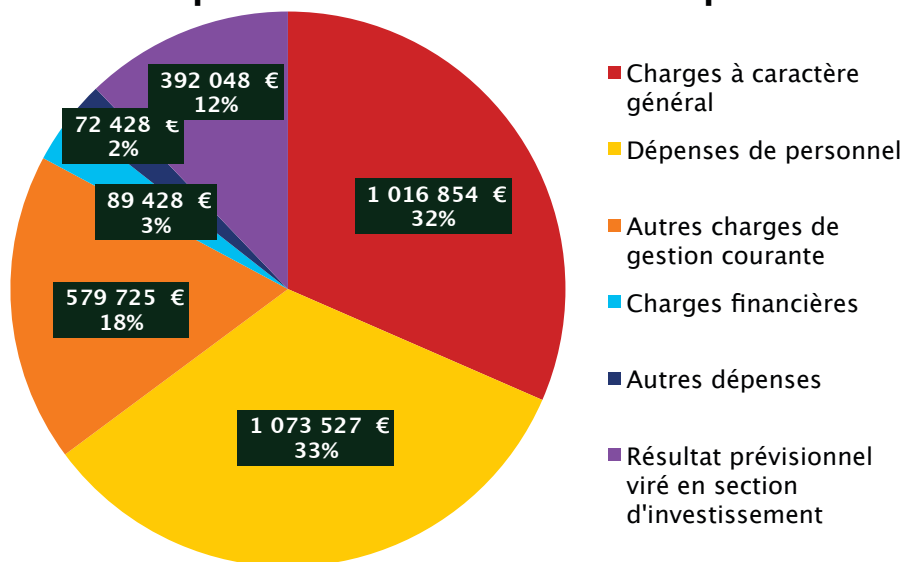
Autre point, et non des moindres, les prévisions de coupes de bois en forêt communale, qui nous sont communiquées annuellement par l'Office National des Forêts, sont en forte réduction par rapport aux exercices antérieurs, avec un produit brut issu des ventes estimé à 95.000€ (160.000€ en 2020)

Nos produits sont également marqués par l'aboutissement en 2021 de la réforme de la fiscalité locale, avec la substitution de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties à la taxe d'habitation sur les résidences principales : désormais, la commune ne percevra plus la taxe d'habitation (sauf pour les résidences secondaires), cette dernière étant vouée à une suppression définitive en 2023.

Ainsi, seuls les taux de taxes foncières ont été votés par le conseil municipal, qui a décidé de les maintenir à l'identique.

La seconde évolution notable est l'allègement des impôts de production, dans le cadre du plan gouvernemental « France Relance », qui se traduit pour notre commune par une taxe foncière sur le bâti divisée par deux pour la majeure partie des locaux industriels. Si les pertes de produits fiscaux liées à ces changements sont, à ce jour, compensées à l'euro prêt par l'Etat, notre commune voit son autonomie financière être une nouvelle fois rabaissée. Néanmoins, la dynamique de l'activité foncière sur notre territoire pourrait à terme nous permettre de sortir gagnant de cette réforme. En tout état de cause, le produit total issu de la fiscalité directe, attendu pour 2021, est de 1.539.255€, dont environ 37% de ce montant est une compensation versée par l'Etat.

Dépenses de fonctionnement par nature



INVESTISSEMENTS

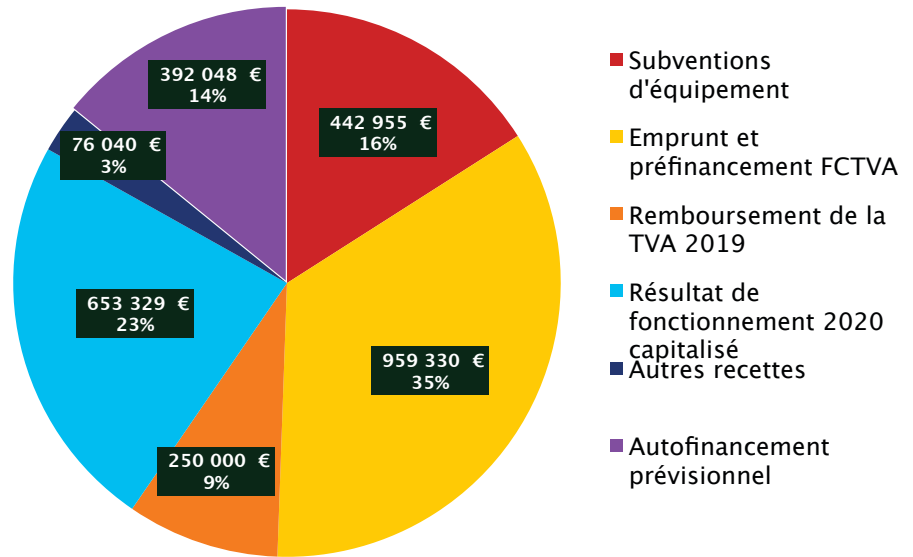
Le budget 2021 constitue la première grande étape de la mise en œuvre du programme d'investissement prévu par la nouvelle municipalité (détail des différents projets décrit au fil des pages de ce bulletin municipal). Ainsi, 2.004.006,04€ ont été inscrits au titre des dépenses d'équipement, dont plus de la moitié concerne l'installation d'un équipement sportif avec un terrain de jeu synthétique.

Autre opération phare, le remplacement de l'éclairage public vétuste par de la LED, pour lequel une autorisation de programme de 600.000€, répartis sur la durée du mandat, dont 204.024,35€ en 2021, a été votée.

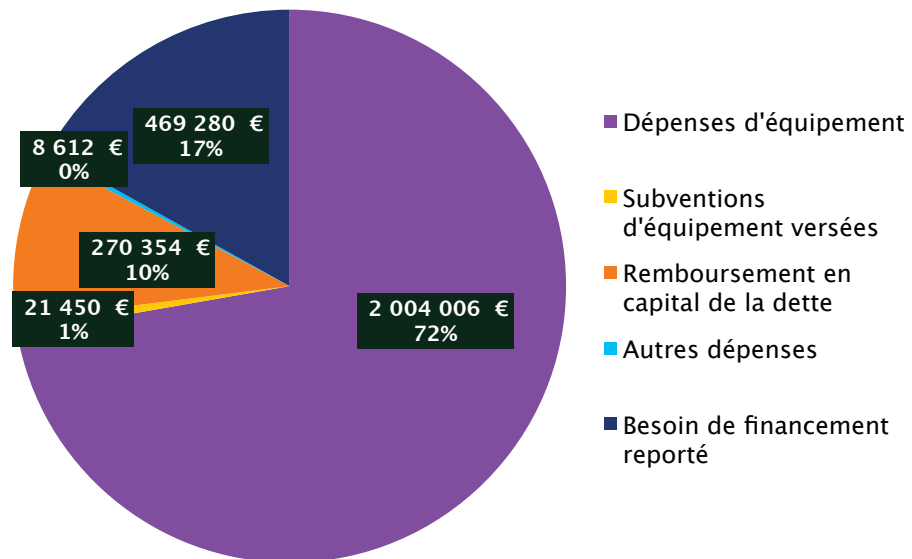
Afin de financer ces projets, plusieurs demandes de subvention sont en cours d'instruction ou ont d'ores et déjà été accordées (442.995€ inscrits au budget).

Un emprunt de 650.000€ a également été souscrit. Enfin, le reste à charge sera financé par une partie des ressources propres de la commune (FCTVA, autofinancement capitalisé et prévisionnel, taxe d'aménagement) qui représentent 1.360.377€.

Recettes d'investissement par nature



Dépenses d'investissement par nature



**TOTAL
DES DÉPENSES
D'ÉQUIPEMENT
2020 :**
2 005 006€

Voie et réseaux
310 076€



Aménagement
de l'espace
et environnement
114 922€



Écoles
58 802€



Culture
67 300€



Sports
et vie locale
1 262 413€



Services
généraux
42 586€



Autres
opérations
148 907€

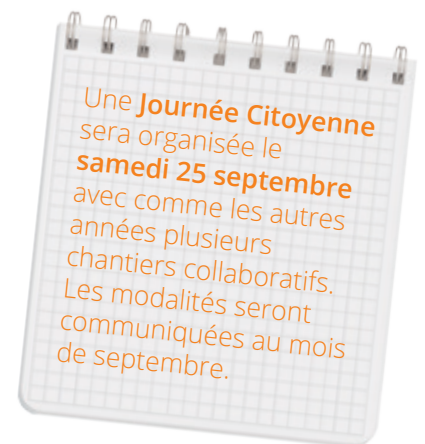




OPÉRATION «VILLE PLUS BELLE»

Le samedi 12 juin 2021, tous les volontaires s'étaient donnés rendez-vous devant la Saline pour participer à l'opération inédite « ville plus belle ». Le maire, adjoints, membres du conseil municipal et bénévoles ont mis la main à la pâte pour un « toilettage » de notre commune avant l'été. Dès vendredi, les élèves de l'école maternelle ainsi que ceux de l'école le Magnolia aux papillons avaient débuté le nettoyage. Les résidents de la Maison d' Accueil Spécialisée ont également participé à cette matinée en ciblant leur action sur le parc du Bruehl. Les déchets ont été triés pour faciliter leur traitement.

Un grand merci à tous les participants !
Charge à chaque citoyen de maintenir notre commune propre.



HALTE AUX INCIVILITÉS

Il est à constater que depuis plusieurs années, les incivilités sont en nette augmentation et le déconfinement n'a pas arrangé cet état de fait, au contraire. Le parc du Bruehl ainsi que les chemins et rues de Soultz-sous-Forêts sont dégradés par des personnes qui ne pensent pas au bien-être de la majorité des concitoyens.

Nos agents d'entretien traquent le moindre acte d'incivilité : bordures piétinées, maltraitance sur les arbres, papiers jetés par terre, mégots, masques, crottes de chiens, bouteilles de verre sur les pelouses et abords des containers dédiés à cet usage...

La propreté de notre ville est l'affaire de tous ! Au quotidien, chacun de nous peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie. Grâce à l'effort de tous, une ville propre c'est possible

Petit rappel : Selon l'article R634-2 du Code Pénal : déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de 135€. Ainsi le jet de mégots, masques, détritiques, etc, peut coûter cher en plus de constituer une incivilité en matière de propreté.

RAPPEL DES RÈGLES DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE



A pied, en deux roues, en voiture, il est important de respecter le code de la route.



Faites attention au bruit : respectez vos voisins et leur tranquillité de jour comme de nuit.

HORAIRES À RESPECTER POUR LES TRAVAUX DOMESTIQUES

	Matin	Après midi
Lundi au vendredi	9h-12h	13h30-19h30
Samedi	9h-12h	15h-19h
Dimanche et jours fériés	10h-12h	-



Garez votre véhicule sur les emplacements dédiés en respectant les zones bleues.



Pour tous travaux de bricolage, respectez les horaires ci-contre.



Ne jetez pas de débris dans l'espace public.



En hiver, chacun est responsable du déneigement devant chez soi.



Tenez votre chien en laisse et ramassez ses déjections.



Lors des périodes de sécheresse et de canicule, veillez au bon usage des ressources en eau.



Je sors ma poubelle le jour de la collecte et je n'abandonne pas mes encombrants : je les dépose à la déchèterie.

PENSEZ AU COMPOSTAGE

Les déchets alimentaires

Épluchures, restes de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café et de thé avec leurs filtres en papier



Je ne mets pas les restes de viande et de poissons

Les déchets du jardin

Feuilles mortes, fleurs et plantes fanées, brindilles, hachées menues, copeaux et sciures, ...

+ en petite quantité :
tontes de gazon, cendres froides, papiers absorbants, journaux



Des composteurs sont en vente auprès de la Communauté de communes



QUELQUES NOUVELLES DES ÉCOLES

■ Effectifs

L'école primaire a vu ses effectifs diminuer depuis quelques années et le couperet est tombé. Le Directeur Académique nous a annoncé 2 fermetures : 1 classe monolingue en élémentaire et une classe monolingue en maternelle.

■ Effectifs à la rentrée scolaire

	Ecole élémentaire	
	En bilingue	En monolingue
CP	17	23
CE1	14	23
CE2	22	17
CM1	21	22
CM2	14	29
	Soit 4 classes	Soit 5 classes
Ainsi qu'une classe ULIS		

	Ecole maternelle	
	En bilingue	En monolingue
PS	14	12
MS	10	24
GS	12	18
Soit 4 classes. La répartition des élèves dans les classes se fera en conseil de maîtres.		

■ COVID

Après 3 semaines de fermeture, les écoles ont rouvert leurs portes le 26 avril. Les élèves se sont bien habitués au port du masque. Et dans l'ensemble les parents respectent les consignes aux abords des écoles.

Une campagne de tests salivaires a été effectuée chez les enfants. L'autorisation parentale était nécessaire et les élèves se sont soumis à cet exercice sans trop de mal. Un seul élève en école élémentaire a été déclaré positif.

■ Fermeture des classes

Depuis la rentrée scolaire de septembre, trois classes ont été fermées pour cause de COVID à l'école élémentaire et une en maternelle.

■ Rythmes scolaires

Les communes sont libres d'organiser la semaine scolaire comme elles le souhaitent, sur une base de quatre jours ou quatre jours et demi. Cette nouvelle organisation résulte d'un décret publié au Journal officiel le 28 juin 2017, qui instaure une dérogation permettant à une école maternelle ou élémentaire de revenir à la semaine de quatre jours si elle le souhaite. Cette dérogation est valable pour 3 années scolaires.

Les conseils d'école se donc réunis en conseils extraordinaires le 25 mai afin de renouveler ou non cette dérogation. Chaque école a respectivement voté pour le maintien de la semaine de 4 jours ainsi que pour les horaires actuels.



■ Remplacement des bancs

L'école maternelle a bénéficié de l'installation de nouveaux bancs dans la cour. Ces derniers ont été choisis en concertation avec la directrice. Après quelques semaines d'utilisation, ils répondent aux attentes tant au niveau du nombre que de l'utilisation.



LA MÉDIATHÈQUE

Après vous avoir accompagnés durant une année bien particulière, la médiathèque vous propose d'égayer votre été avec ses dernières nouveautés !

Poly, Antoinette, Adèle et beaucoup d'autres sont à votre disposition pour vous faire découvrir de nouveaux horizons, rire, pleurer ou frissonner... Les documentaires, eux, vous aideront à prendre le temps de réfléchir au monde et à la vie ou à retaper votre terrasse, préparer un barbecue original et libérer votre créativité ! Sans oublier la musique qui s'occupera de l'ambiance...

Et si vous êtes perdus devant les rayons, nous sommes là pour vous aider à trouver votre bonheur !

La médiathèque sera fermée du 26 juillet au 8 août – n'hésitez pas à consulter le catalogue en ligne et la page Facebook pour retrouver nos horaires d'ouverture et notre actualité.



LA SALINE



En 2020, nous aurions dû fêter les 20 ans de La Saline : 20 ans de rencontre, 20 ans de partage, 20 ans d'émotion, 20 ans de spectacles. 20 ans durant lequel l'histoire culturelle de la ville et de La Saline s'est forgée.

Mais la crise sanitaire qui s'est prolongée cette année, nous a contraints une nouvelle fois à fermer nos portes pour de longs mois. Plus impatients que jamais, nous sommes aujourd'hui ravis de vous retrouver !

Les séances de cinéma ont redémarré au mois de juin et reprendront à partir du 24 août pour tous les passionnés de 7^e art ou amateurs de films d'animation.

Passé l'été, la rentrée sera surprenante et festive ! La saison culturelle qui s'annonce promet d'être bouillonnante ! Les projets foisonnent et les préparatifs battent leur plein. Il ne manquera que vous !

C'est pourquoi nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le vendredi 10 septembre pour découvrir ce que cette nouvelle saison vous réserve.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique municipale de Sultz-sous-Forêts accueille toute personne désirant s'inscrire à une pratique musicale.

Les enfants âgés de 4 à 5 ans pourront développer leur musicalité dans nos ateliers d'éveil musical. L'apprentissage d'un instrument pourra se faire à partir de 6 ans.

Nous vous offrons la possibilité de vous inscrire à différents cours d'in-

strument et chant : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, percussions, batterie, guitare, piano, violon, chant individuel... Nous proposons également différents ensembles musicaux : orchestre des débutants, orchestre des jeunes, chorale adulte et atelier rock

Les cours de musique sont dispensés à la Maison des associations (rue des Barons de Fleckenstein) et reprendront le lundi 13 septembre 2021.

La journée d'inscription aura lieu le mercredi 8 septembre de 17h à 20h à la maison des associations de Sultz sous Forêts.

Pour tous renseignements, vous pourrez contacter le directeur :

CONTACT

Schmitz Renaud

06 81 78 79 96

musique_schmitz@hotmail.com



Cadet 52/53 Vainqueur de la coupe d'encouragement

C'est un anniversaire tout à fait remarquable qui est l'honneur cette année, car en 2021 le FC Soultz-sous-Forêts fête son 100ème anniversaire. Une siècle d'existence pour une association n'est pas commun.

La réunion de création du club de football à Soultz-sous-Forêts s'est tenue le 17 septembre 1921 au restaurant Sommer. C'est à ce moment que les statuts ont été rédigés (en allemand). Son 1^{er} président fut Marcel Herscher.

Après l'AS Strasbourg en 1890, le FC Haguenau en 1900, le Racing Club de Strasbourg en 1906, les FC Wissembourg et Schweighouse en 1920, c'est bien le FCS qui fait partie des clubs les plus anciens de la région Alsace du Nord.

Quelques moments marquants de l'histoire du club:

- 1^{re} montée en Div 3 en 1936/37, suivie du 1^{er} titre de champion d'Alsace en 1938/39
- Victoire en coupe d'encouragement cadet en 1952/53 et en challenge Espoirs en 1964/65
- Montée en DH échouée d'un rien en 1969/70
- Champion d'Alsace en Div 1 en 1973/74 puis demi-finaliste en coupe d'Alsace 1974/75
- Champion d'Alsace de PH en 1980/81 avec la 1^{re} montée en DH du club
- 2^e montée en DH en 1983
- D'autres titres ont suivi : champion d'Alsace pour l'équipe 2, 3 et vétérans qui ont également été deux fois vainqueurs du challenge Paco Mateo

- Vainqueur de la coupe Crédit Mutuel en 1987

- Les jeunes ont brillé par la suite avec à leur tête Henri-Jacques Hoeffler (à qui le FCS doit beaucoup) qui créa une véritable section jeune qui était devenue une référence : champions d'Alsace pupilles, minimes et cadets

- Inauguration du nouveau terrain d'honneur en 1986 et de nouveaux locaux (vestiaires et clubhouse) en 1992

- Entente avec le club voisin de Kutzenhausen pour restructurer le club qui devient le FCSK. S'en sont suivies de belles années avec pas moins de 5 montées jusqu'en Régionale 2 avec seulement 2 entraîneurs différents : Cédric Meyer et Raphaël Martzloff

- Victoire en coupe Crédit Mutuel en 2015/16 et finaliste en 2018.

Le club a été également porteur de manifestations de grande envergure au stage du Rebhatt :

- 1961 : Match entre le FC Sochaux et Pirmasens

- 1970 : Venue du meilleur joueur français Raymond Kopa

- 1972 : Venue du grand OM avec Gress, Magnusson, Skoblar, Bosquier, pour affronter une sélection régionale

- 1996 : Match Racing – Sélection régionale devant 1000 personnes

- 2001 : Match Racing – Karlsruhe devant 3500 spectateurs

- 1986 : Match de gala entre KSC et le Xamax Neuchatel de Gilbert Gress devant 2400 spectateurs

- 1992 : Match de gala entre le Racing Club de Strasbourg et Saarbrücken devant 3600 spectateurs payants (grâce à un engagement sans faille du président de l'époque Guy Vogel ainsi que Dédé Braeuner)

Cette histoire très riche s'appuie sur des événements du passé mais continue à s'écrire au présent. Des années 1990 à nos jours, le club a connu des descentes mais a su remonter petits à petits les échelons des divisions. Le président d'honneur Alain Schab a oeuvré durant de nombreuses saisons à la restructuration et la stabilisation du club.

Aujourd'hui, une vraie dynamique est perceptible, avec des objectifs sportifs ambitieux et la création d'une organisation particulière unique en Alsace du Nord : un groupement pour les équipes de jeunes.

En 2021 est née la Jeunesse Sportive de l'Outre Forêt regroupant 11 communes avec son siège social à Soultz-sous-Forêts.

Cette structure a pour but d'accueillir les jeunes footballeurs dans les meilleures conditions tant sur la qualité des éducateurs que sur les infrastructures adaptées.

Les nombreux bénévoles qui participent au quotidien au bon fonctionnement du FCSK sont également à mettre à l'honneur. La longévité et la vitalité du football club n'auraient pas été possibles sans eux.

La commune a investi cette année dans un terrain de football synthétique agrémenté d'infrastructures d'athlétisme pour répondre aux besoins croissants de tous les utilisateurs : des plus jeunes aux plus anciens, des scolaires aux licenciés.

Le FC Soultz-sous-Forêts Kutzenhausen dispose maintenant de tous les atouts pour concrétiser ses ambitions et continuer d'aller de l'avant

Les festivités du centenaire sont prévues le we du 7 et 8 août 2021 au stade du Rebhatt. Le président Fabien Acker et tous les membres du FCSK vous invitent d'ores et déjà à participer à ce bel événement.



Champion d'Alsace Promotion d'Honneur 80/81. Montée en DH

REPRISE D'ACTIVITÉ DU VERGER DE LA SCHWAMM

C'est avec beaucoup d'énergie et de bonne humeur que les membres du Verger de la Schwamm ont repris leurs activités sur le terrain.

Ceux qui se promènent près de l'école ont pu remarquer que le verger avait été tondu et que des fleurs avaient été plantées dans les bacs en grès. Les arbres fruitiers ont résisté à l'hiver et ils portent de nombreux fruits. La prairie fleurie semée par les enfants de l'école maternelle n'a pas poussé comme escompté, il y a seulement quelques bosquets, il faut espérer que la nouvelle semence issue des fleurs prendra racine pour l'année prochaine.

Notre association recherche de nouveaux membres, pour étoffer son équipe. Venez profiter d'une activité en plein air, et participer à l'embellissement du verger.

Nous serons présents au marché aux puces de Soultz-sous-Forêts en septembre, une occasion de nous rencontrer et à nous de vous convaincre de devenir membre.

Nous lançons également un appel aux habitants de Soultz qui ont des plantes à donner, telles des fleurs à repiquer, des petits arbres fruitiers (groseilliers, muriers, cassis...) nous nous ferons un plaisir de les récupérer et cela nous permettra de continuer l'aménagement du verger.

CONTACT

Verger Schwamm

06 14 29 66 10

vergerschwamm@gmail.com

GYM À L'ENVERS

L'association Gym à l'Envers, (mélange de gym douce, Pilate et tai-chi), a investi le parc du Bruehl le jeudi matin en attendant l'autorisation du retour en salle. Nul besoin de matériel sophistiqué, une balle, un foulard et très étonnamment un rouleau à pâtisserie suffisent. Même si la plupart des adhérents, femmes ou hommes sont retraités, nous comptons dans les membres des personnes plus jeunes atteintes de fibromyalgie à qui cette méthode de gym donne de très bons résultats.

FORUM DES ASSOCIATIONS

L'OMACSL et la Commune de Soultz-Sous-Forêts organisent un Forum des Associations le dimanche 5 Septembre 2021 de 14h à 17h au parc du Bruehl.

Cette après-midi vous permettra de découvrir ou redécouvrir les activités des associations de notre ville.

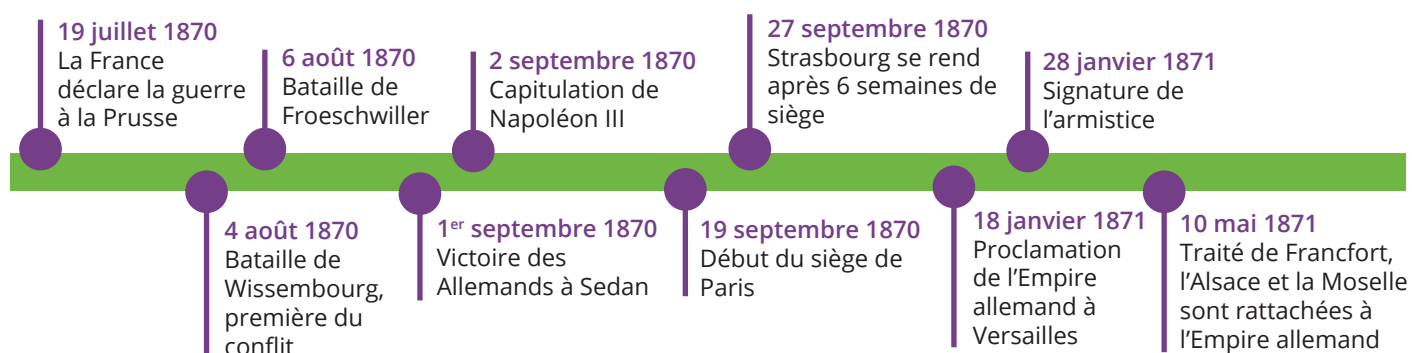
Si vous le souhaitez vous pourrez profiter de ce moment pour vous inscrire et devenir membre actif.

En espérant vous voir nombreux à cette occasion.

GUERRE DE 1870

■ Rappel du contexte historique

Le 19 juillet 1870, la France de Napoléon III entre en guerre contre la Prusse de Guillaume I^{er}, alliée à plusieurs états allemands. Elle trouve son origine dans un incident diplomatique entre les deux pays. Bien que brève, elle aura des conséquences dramatiques pour les deux nations et l'ensemble de l'Europe. Ce conflit a provoqué en quelques mois la chute du Second Empire et favoriser la proclamation de la III^e République.



■ Zoom sur les événements à Sultz-sous-Forêts

Tant par sa position géographique que par sa desserte routière et ferroviaire, Sultz-sous-Forêts a occupé une position clef de l'Outre-Forêt en 1870, et a été intimement mêlée aux batailles du Geisberg et de Froeschwiller.

Le château Geiger, quartier général du Kronprinz lors de la bataille de Froeschwiller

Au soir du 5 août, le Kronprinz Friedrich-Wilhelm de Prusse décide d'établir son quartier général à Sultz-sous-Forêts et réquisitionne le château Geiger. Il reviendra au château le 6 au soir après la bataille de Froeschwiller et repartira de Sultz le 8 août.



Les otages de Woerth incarcérés dans la prison cantonale

Le 6 au soir des otages de Woerth, dont deux journalistes français, accusés de crimes de guerre, sont amenés à l'état-major pour être jugés. Ils seront incarcérés dans la prison cantonale. Après l'intervention du notaire Pétri et du pasteur Hauth, et après avoir été rencontrés par l'état major prussien, les deux journalistes, Henri Chabrillat du Figaro et Emile Cardon du Gaulois, seront libérés. Ils auront même une conversation avec le Kronprinz.

Un hôpital militaire provisoire sur l'emplacement de la saline

De très nombreux blessés sont morts à Sultz et 120 furent enterrés dans une fosse commune.

Très peu eurent des tombes individuelles. On n'a pu en identifier que trois.



Le monument au cimetière de Sultz

Le monument, érigé sous l'impulsion du Kriegerverein local créé dans les années 1880, a été inauguré le 6 octobre 1889. Il est situé sur l'emplacement de la fosse commune et entretient le souvenir de tous les soldats enterrés, quelle que soit leur nationalité.



SPECTACLE 2021

■ Présentation du spectacle de l'été 2021 dans le cadre des commémorations de 1870

« La traversée du temps », un événement majeur pour le territoire

Le spectacle « La traversée du temps » s'annonce comme un événement majeur pour la ville de Soultz-sous-Forêts et pour l'ensemble du « Territoire 1870 ».

D'abord parce qu'il va constituer un des moments forts de la cinquantaine de manifestations marquant le 150^e anniversaire des événements de 1870. Une commémoration d'envergure, tout au long de l'année 2021, qui verra l'Alsace du Nord et le pays de Bitche raconter, de Wissembourg à Bitche, en passant par Soultz-sous-Forêts, Woerth, Morsbronn-les-Bains, Fröschwiller, Reichshoffen et Niederbronn-les-Bains, l'histoire de cette période tourmentée.

Ensuite parce qu'il va permettre de souligner le rôle de Soultz-sous-Forêts dans ces événements de 1870 : une ville au carrefour des champs de batailles, point d'accès stratégique à la voie ferrée, lieu d'un hôpital de campagne pour les blessés des combats du Geisberg et de Fröschwiller, et dont le château Geiger va accueillir le quartier général du Kronprinz après la bataille du Geisberg et pendant la bataille de Fröschwiller.

Enfin parce qu'il va être un point d'orgue du programme d'animations 2021 de la ville de Soultz-sous-Forêts, en plein été, au cœur du magnifique parc du Bruehl, et qu'il va, ainsi, contribuer à élargir et à renforcer la capacité événementielle de la commune.

Des remerciements particuliers sont adressés à Daniel Hoeltzel et le théâtre Saint Nicolas, qui sont à l'origine et qui réalisent ce spectacle, et Raymond Weissenburger, l'auteur de « La traversée du temps », pour leur engagement.

L'investissement de l'association Soultz Imagin' dont la direction et les bénévoles ont accepté la lourde tâche d'organiser ce spectacle de grande ampleur est à souligner.

Saluons également la contribution de diverses associations à la réussite de cet événement et pour le bel accueil aux futurs spectateurs.

A toutes et à tous, metteur en scène, artistes et membres de la troupe, et, évidemment, organisateurs, il est souhaité une pleine réussite pour les huit représentations prévues.

Toute la population du territoire, et tous les visiteurs qui vont se rendre en Alsace du Nord à cette époque, sont invités à partager et à s'immerger dans cette année terrible de 1870 par l'intermédiaire de l'une des représentations de « **La traversée du temps** » : **Les 29, 30, 31 juillet et les 1^{er}, 5, 6 et 7 août 2021**

La traversée du temps

Spectacle historique bilingue en plein air
Organisé par l'association SOULTZ IMAGIN' et présenté par le
Théâtre Alsacien Saint Nicolas de Haguenau
Pièce de Raymond WEISSENBURGER et mise en scène par Daniel HOELTZEL

Parc du BRUEHL à SOULTZ-SOUS-FORÊTS

29-30-31 juillet 2021 à 21H30.
01 05 06 07 août 2021 à 21H30.

Grand Est ALSACE L'Outre-Forêt Crédit Mutuel WALTER HEIBY & FILS HEIBY LUMIERES

■ Synopsis :

Spectacle vivant historique de plein air par le théâtre Alsacien Saint Nicolas de Haguenau, mis en scène par Daniel Hoeltzel. Cette pièce de théâtre de Raymond Weissenburger présente « Hüs », maison pleine de souvenirs, qui raconte à Tim, jeune garçon d'aujourd'hui, les événements qui se sont déroulés en 1870 dans son village, au carrefour des batailles du Geisberg et de Fröschwiller. Avec des moments forts : bivouac des troupes françaises, arrivée des prussiens,

quartier général du Kronprinz au château Geiger, affaire des journalistes otages, ambulance-hôpital militaire avec accueil des blessés, évocation des deux batailles... Dans sa dernière partie, la pièce illustre également, à travers une saga familiale, les événements qui vont rythmer la vie de la localité à la suite des bouleversements de 1870, jusqu'en 1945.

Bien qu'inspirée de faits réels, cette « Traversée du temps » est une fiction sur fond de vécu historique.



NICOLAS HALTER

Un habitant pas tout à fait comme les autres sera le protagoniste de cette rubrique «portrait» de la nouvelle version du bulletin municipal.

Vous avez certainement pu le croiser dans les rues de notre commune où il ne passe pas inaperçu. Nicolas Halter, ce jeune homme à la bonne humeur contagieuse a apprivoisé les moindres recoins de nos rues, passages piétons et bâtiments. Et pour cause : suite à la perte de la vision en décembre 2018, il a dû réapprendre à vivre au quotidien avec la cécité et retrouver une certaine autonomie.

De ce fait, il a dû apprendre la canne blanche et ensuite espérer pouvoir prétendre à un chien guide. Durant une année complète, il a dû se former aux trajets de locomotion dans Soultz-sous-Forêts, puis à la fin aux transports en commun pour pouvoir revoir ses amis sur Strasbourg.

En janvier 2020, une formatrice de l'école de Woippy est venue à domicile pour évaluer ses besoins en locomotion, sa rapidité ou non dans les déplacements et ses attentes.

Le grand espoir pour gagner en autonomie était l'arrivée d'un chien guide dans le foyer. Mais cela ne va pas de soi. Son épouse a fait toutes les démarches (sans le lui dire) et en octobre 2020, Nicolas et sa famille se sont rendus à Woippy. Ils ont ainsi pu voir comment il se déplaçait avec un chien et quel type de chien il fallait en fonction de sa marche.

La demande était loin d'être validée. En février 2021, la formatrice est venue pendant 3 jours à leur domicile pour repérer les lieux et présenter un potentiel chien guide à Nicolas. Il fallait tout d'abord vérifier s'il pouvait lui correspondre en vérifiant les premiers déplacements en duo.

L'affinité entre Oupper et son maître est immédiate. Cette visite a permis de valider tous les points et finalement la demande de chien guide a été entérinée. Un mois après, la grande annonce arrive jusqu'à Soultz-sous-Forêts : « Oupper » a été attribué à Nicolas et sa famille !

Pour définitivement finaliser l'accueil, il fallait encore faire une formation durant 2 semaines avec une intervenante (Florence de Lyon) pour travailler les trajets habituels et les attitudes à prendre et à ne pas prendre, ainsi que l'intonation de la voix pour les ordres donnés. Il y a environ 50 mots et ordres à connaître pour que tout fonctionne bien entre le maître et son chien.

Depuis Nicolas adore se promener et a repris du plaisir à sortir. Vous pouvez croiser ce sympathique duo dans divers endroits de la commune.

Après quelques visites à la mairie, ils seront très certainement bien accueillis dans les divers commerces locaux. N'hésitez pas à les aborder, ils adorent discuter. Par ailleurs, Nicolas contribue régulièrement à l'amélioration des infrastructures communales pour faciliter les accès aux non-voyants.

Nicolas souhaite tout particulièrement remercier Rachel pour les cannes blanches, Madeline de l'école de chien guide de Woippy, Florence instructrice de chien guide de Woippy, son épouse et son fils Kilian.



Nous souhaitons bien évidemment la bienvenue à Oupper dans notre localité !

Dans un prochain épisode vous pourrez découvrir bien d'autres facettes de ce dynamique jeune homme. Il est président d'association sportive, organisateur d'événements régionaux et... suite au prochain numéro !

LES ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DES PARTICULIERS



S. Frank

1^{er}

1^{er} M. et Mme Bernard LASCH
20, rue du Maire Frédéric Laeuffer

2^e M. et Mme Michel HAUSHALTER
4, chemin du sel

3^e M. et Mme Didier KLEIN
18a, rue de Pechelbronn

4^e M. et Mme Éric SCHIMPF
51, rue de Lobsann

5^e M. et Mme Ernest ROTT
4, rue de Hoffen - Hohwiller

6^e M. et Mme Fabien KOCHER
12, rue de la Dîme

7^e ex
aequo M. et Mme Frédéric DAAB
19, rue du Frohnacker

7^e ex
aequo M. et Mme Pierre MORTIER
9, rue du vignoble

9^e M. et Mme Alfred SCHMITT
15, rue de la Dîme

10^e M. et Mme Denis EHLEIDER
12, rue de l'école - Hohwiller

11^e M. et Mme Claude BRAEUNER
2b, rue Louis Philippe Kamm

12^e M. et Mme Paul BOISSARIE
32, rue de la gare

13^e M. et Mme Jean-Luc HEINTZ
16a, rue principale - Hohwiller

14^e M. et Mme Georges JAEGER
28, rue principale - Hohwiller

15^e M. et Mme Bruno FRANK
30, rue du Maire Geiger



S. Frank

2^e



S. Frank

6^e



S. Frank

9^e



S. Frank

11^e



S. Frank

15^e

LES ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DES VITRINES DES COMMERÇANTS

1^{er} PHARMACIE CANTONALE
23, rue du Docteur Deutsch

2^e MARLISE AVENIR
18, rue du Docteur Deutsch

3^e PATISSERIE SAINT-HONORE
26, rue du Docteur Deutsch

4^e AMBULANCES DE L'OUTRE-FORET
22, rue des Barons de Fleckenstein

5^e BOULANGERIE Ô DELICES D'ENZO
35, rue des Barons de Fleckenstein



S. Frank

1^{er}

Merci à tous de
contribuer à
l'embellissement
de notre ville !

CALENDRIER

des manifestations

Juillet

Mardi 13
Festivités de la Fête Nationale sur la Place du Général de Gaulle

Mardi 20
Don du sang à La Saline

Samedi 24
Fête de Pointes de Pieds sur la Place du Général de Gaulle

29, 30, 31
Spectacle LA TRAVERSÉE DU TEMPS au Bruehl

Août

1, 5, 6, 7
Spectacle LA TRAVERSÉE DU TEMPS au Bruehl

Lundi 9
Judo Été Tour organisé par le Judo Club Kodokan du Fleck sous Le Forum

Dimanche 22
Courses Cyclistes Grand Prix de Soultz organisé par le VCNA

Mardi 24
Cinéma à La Saline

24, 25, 26
Collecte de fruits et légumes devant le jardin solidaire

Vendredi 27
Collecte de fruits et légumes lors du marché

Du 27 au 30
Kirwe sur la Place du Général de Gaulle

28 et 29
Tournoi 2 gars / 1 fille organisé par l'Outre-Forêt Badminton Club au Gymnase du Collège

Mardi 31
Cinéma à La Saline

Septembre

Dimanche 5
Forum des associations au Bruehl

Mardi 7
Cinéma à La Saline

Mercredi 8
Marché trimestriel sur la place du Général de Gaulle et sous Le Forum

Vendredi 10
Ouverture de la saison culturelle à La Saline avec concert et animations

Samedi 11
Tournoi loisirs non licenciés organisé par l'Outre-Forêt Badminton Club au Gymnase du Collège

Dimanche 12
Randonnée cyclo organisée par l'Amicale cyclotouristique à La Saline

Dimanche 12
Marché aux puces organisé par l'association de promotion et de défense de la ligne ferroviaire Haguenau/Wissembourg et les Free Riders

Mardi 14
Cinéma à La Saline

Vendredi 17
Anniversaire du marché avec spectacle

Samedi 18
Journée du patrimoine à La Saline avec animations

Dimanche 19
Journée du patrimoine

Mardi 21
Cinéma à La Saline

Mardi 21
Don du sang à La Saline

Samedi 25
Journée Citoyenne

Dimanche 26
Fête de la Moto organisé par les Free Riders au Bruehl

26, 27, 28, 29, 30
Exposition sur les ambulances militaires de 1870 à la salle voûtée

Mardi 28
Cinéma à La Saline

Octobre

1, 2, 3
Exposition sur les ambulances militaires de 1870 à la salle voûtée

Dimanche 3
Conférence sur les ambulances militaires de 1870 par M. Streicher à la salle voûtée

Dimanche 3
Commémoration 1870 au monument aux morts

Mardi 5
Ciné-conférence LA CALIFORNIE à La Saline

Vendredi 9
Marché solidaire

Mardi 12
Ballet sur grand écran CENDRILLON à La Saline

Mercredi 13
Spectacle pour les petits MONTAGNE à La Saline

Dimanche 17
Spectacle 1870 à La Saline

Mardi 19
Cinéma à La Saline

Du 21 au 24
Festival du Point de Croix à La Saline et au Pôle des Services

Mardi 26
Cinéma à La Saline

Mercredi 27
Ciné des petits à La Saline

Vendredi 29
Théâtre LE BOIS DONT JE SUIS FAIT à La Saline

Dimanche 31
Cyclo Cross organisé par le VCNA

Novembre

Mardi 2
Cinéma à La Saline

Vendredi 5
Concert TREES ARE WATCHING US à La Saline

Mardi 5
Ciné-conférence L'INDE à La Saline

Jedi 11
Commémoration de l'Armistice 1918 au monument aux morts

Mardi 16
Cinéma à La Saline

Mardi 16
Don du sang à La Saline

Mardi 23
Cinéma à La Saline

Vendredi 26
Spectacle GLOBE STORY à La Saline

Mardi 30
Ciné-conférence L'ÉCOSSE à La Saline

Vendredi 26
Lancement des festivités de Noël

Détails du programme dans le prochain numéro

Pour mentionner votre événement dans le prochain calendrier, vous pouvez envoyer les informations à communication@la-saline.fr avant le 1^{er} octobre.

UN RETOUR PROGRESSIF À LA NORMALE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Ce 1^{er} semestre de l'année aura encore été inédit avec des consignes gouvernementales en perpétuelles évolutions. La situation sanitaire s'améliore progressivement et peut laisser espérer un retour à la normale dans les prochaines semaines. Les réunions en distanciel, la mise en sommeil des moments conviviaux et le télétravail se sont une fois de plus invités dans nos vies. On ressent de la lassitude face à ce contexte, mais la vaccination nous permet de croire à une fin prochaine de toutes ces mesures sanitaires pesantes.

La vie communale n'en est pas pour autant à l'arrêt. Les grands projets avancent et divers travaux ont été menés à leur terme. Les échanges entre élus et avec la population ont pu se poursuivre, certes en comité restreint ou en visioconférence, mais le contact a pu être maintenu. Les réunions de commission se sont tenues en devant limiter le nombre de membres extérieurs, mais là aussi selon toute vraisemblance il est raisonnable d'envisager la fin des limitations. Les prochaines semaines seront marquées par la suite de l'étude de la CCI sur la redynamisation des centres bourgs de notre territoire et plus particulièrement à Soultz-sous-Forêts. Une feuille de route est attendue pour septembre, ce qui permettra de cibler des projets prioritaires.

La nuit du 24 juin 2021 restera gravée dans les annales de la commune pour des chutes de pluie exceptionnelles. Inondations et coulées de boue se sont invités dans certains secteurs. Saluons la grande solidarité entre toutes les personnes touchées, les services de secours et communaux. Devant l'intensité de cet épisode, les dispositifs mis en place il y a plusieurs années ont, cette fois-ci, été débordés. Des études vont être menées pour, si possible, encore les renforcer et pallier aux failles qui ont pu apparaître. La prévention des coulées de boue à Hohwiller sera aussi un fil conducteur pour ces prochaines années.

Avec les beaux jours, les fêtes locales reprennent petit à petit. La fête de la musique aura été le point de départ des manifestations estivales. Vous avez été nombreux à venir écouter les artistes et profiter de ce retour du public sur la place du général De Gaulle. La fête nationale sera un autre moment fort avec une cérémonie officielle sous le forum et un feu d'artifice volontairement tiré à grande hauteur pour que tous les habitants puissent le voir de chez eux. Et pour marquer cet été, le grand spectacle « la traversée du temps » animera le parc du Bruehl fin juillet et début août.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été et de bonnes vacances.

Fabien Acker, Guy Alboui, Christophe Busché, Claire Carraro, Michèle Cecchini, Michel Filliger, Suzy Genthon, Christophe Heckmann, Béatrice Hoeltzel, Pierre Mammoser, Anne Matter, Isabelle Muller, Alfred Rinckel, Christophe Schimpf, Dominique Stohr, Sabine Straub-Moritz, Cathy Wagner, Anne Zyto

QUESTIONS DE PRIORITÉ

Quinze mois sont passés depuis le début du mandat communal. Quinze mois marqués par la crise sanitaire et ses conséquences sur nos vies personnelles mais aussi sur le fonctionnement économique, associatif, culturel, communal. A présent que la situation s'améliore, place aux vraies priorités communales.

La majorité a lancé dans la précipitation le projet qui doit marquer le mandat : le terrain de football synthétique. Le prix de l'opération est artificiellement réduit en rattachant l'illumination du terrain à la rénovation de l'éclairage public. Le club house ne sera toujours ni rénové ni accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Seule une association pourra en bénéficier puisque ni les écoliers ni les collégiens ne l'utiliseront régulièrement vu son emplacement. Pourtant, cette opération coûtera plus d'un million d'euros, soit près de 350€ par habitant, sans compter les habituelles surprises de chantier. S'ajoutera ensuite la hausse des frais de fonctionnement, déjà assumés par le contribuable. Était-ce la priorité pour nos habitants ?

Ce printemps a malheureusement été à nouveau marqué par les coulées de boue. Près de quinze ans après les premières études, les Hohwillerois se résignent peu à peu à ne pas voir les choses changer. Ailleurs, des aménagements ont été réalisés ; chez nous, on explique que la réglementation évolue. Aujourd'hui, ce dossier est si embourbé que cela va jusqu'à remettre en cause l'extension du lotissement, pourtant attendue de longue date par de nombreuses familles. Mais la priorité est ailleurs...

Si la dernière saison culturelle a dû être en grande partie annulée, l'été pouvait être l'opportunité d'une série d'animations pour petits et grands, habitants et touristes de passage. A Soultz, on préfère dépenser sans limite dans un projet démesuré où l'intérêt général passe à nouveau après les intérêts personnels. Tout est question de priorité. A quelques jours des congés d'été, restons prudents et responsables. Bel été à toutes et à tous.

Christian Klipfel, Lucienne Haas, Rudy Renckert, Valérie Lebègue et Michel Mathes

SOULTZ-SOUS-FORÊTS



Fête Nationale

13
juillet

19h Cérémonie de remise de diplômes sous le kiosque

20h Cérémonie officielle sous Le Forum avec discours du Maire, animation musicale et spectacle de *Pointes de Pieds*

**FEU D'ARTIFICE À LA TOMBÉE DE LA NUIT
VISIBLE DANS TOUTE LA VILLE**